

# MERCI

## POUR VOTRE ATTACHEMENT

## A VOTRE CASC, A LA DEFENSE DE VOS DROITS ET DU SERVICE PUBLIC



Le 11 juin dernier, les agents se sont déplacés pour participer aux élections du CASC, exprimant ainsi leur attachement à un CASC autonome et administré par les salariés, mais aussi la reconnaissance du travail effectué par les collègues élus de la CGT pour offrir des prestations de qualité et favoriser l'accès aux loisirs et à la culture au plus grand nombre.

### Les résultats pour le CASC

CGT	64,15%	14 titulaires	14 suppléants
SUD	25,37%	1 titulaire	1 suppléant
UNSA	16,33%	0 titulaire	0 suppléant

**En confortant la CGT à sa place de première organisation syndicale dans la collectivité, et en lui accordant un siège supplémentaire, vous avez renvoyé un signal clair à ceux qui en doutaient : les salariés ne se laisseront pas bafouer de leurs droits.**

A travers ce vote, c'est la valorisation des engagements collectifs qui s'est exprimée. Mais c'est aussi la démonstration que les salariés ne sont pas dupes et savent où se placent véritablement leurs intérêts : dans la défense de leurs droits et de l'intérêt général. Ainsi, la confiance que vous nous avez témoignée lors ce vote confirme l'attachement que vous portez aux valeurs défendues par la CGT.

**Les attaques contre les droits des salariés sont nombreuses : généralisation du travail du dimanche, développement du travail de nuit, déréglementation du droit du travail, désengagement de l'Etat dans les services publics, retour sur les 35h,...en validant ou en relayant les mesures portées par le Medef, nos décideurs montrent de quel côté ils se placent !**

**Il est donc important que les salariés se soient exprimé pour contrer ces attaques. Il est aussi important de ne pas baisser les bras. Avec une mobilisation collective, la balance penchera en faveur des salariés.**

**Nous tenons à vous remercier pour votre participation. Nous remercions tout particulièrement nos syndiqués et les salariés qui ont voté pour notre liste. Ces résultats renforcent notre détermination pour continuer de porter les revendications des salariés !**

**Vos nouveaux élus :**

**Président :** Marc Lalo

**Trésorier :** Jocelyn Marsile

**Secrétaire :** Pascale Lenormand

**Vice Présidente :** Virginie Subil

**Trésorière adjointe :** Françoise Roussel

**Secrétaire adjointe :** Isabelle Janicot

**Responsables Commission:**

**Culture :** Colette Piccioli, adjoints : Isabelle Nicolas et Viviane Malaval

**Noël :** Virginie Subil, adjointe : Nessrin Quéméner Jeftany

**Sports :** Marie Hélène Antoine, adjoint : Sébastien Guillaume

**Droits de l'Enfant :** Christophe Soméliana, adjointe : Maud Le bourhis

**Voyages :** Françoise Roussel, adjoints : Marc Lalo et Isabelle Janicot

**Retraités :** Georgette Vandenabeele, adjoint : Christophe Soméliana

**Journée internationale du droit des Femmes :** Georgette Vandenabeele, adjointe: Maud Le bourhis

**Bagnolet, le 19 juin 2015**



## Urgence pour les salaires !!!

**Privé : des milliers de salariés se mobilisent, luttent pour exiger des mesures immédiates pour l'ouverture de négociations sur les salaires, des augmentations de salaires, l'amélioration des conditions de travail, la réduction du temps de travail...**

La mobilisation est indispensable car le gouvernement applique les politiques d'austérité décidées à Bruxelles ou dictées par le MEDEF. Projet Macron, pacte de responsabilité, loi sur le Dialogue social ou les retraites complémentaires AGIRC-ARRCO, à chaque fois, le gouvernement fait des «cadeaux» au patronat et impose des sacrifices aux salariés, 50 milliards en moins pour les Services Publics, la dégradation des conditions de travail dans les hôpitaux, le refus de favoriser la consommation par l'augmentation des salaires et des pensions,... Ces choix politiques ne font qu'aggraver la situation ! Le niveau du chômage atteint des records : *l'Ile-de-France compte 915000 privés d'emploi.*

***Cela est inacceptable, intolérable...***

**Dans ces conditions la CGT propose d'agir tous ensemble pour les salaires :**

- Augmenter les salaires, le SMIC, le point d'indice dans la fonction publique, les pensions et les minima sociaux de 10 % au 1er juillet 2015.
- Porter le SMIC à 1700 Euros brut par mois comme base des grilles de salaires.
- Ouvrir des négociations salariales dans toutes les entreprises.
- Egalité salariale femmes-hommes.
- Développer les politiques publiques et les moyens des services publics.
- Réformer la fiscalité en profondeur, créer de nouvelles tranches d'impôts pour les hauts revenus.
- Ramener l'âge de départ à la retraite à 60 ans pour tous et des départs anticipés pour travaux pénibles.
- Créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédits à taux réduits pour l'investissement productif.

...

**Manifestation régionale interprofessionnelle  
jeudi 25 juin à 14 heures  
De Montparnasse (Place du 18 juin)  
vers le Ministère du Travail Varennes-Invalides**